



Fait à Asnières-sur-Seine, le 18 octobre 2017

Déclaration CGT concernant le projet de réorganisation de l'unité administrative du Comité d'Entreprise

La section syndicale CGT, réunie le 12 octobre dernier, a décidé de se positionner officiellement sur le projet de réorganisation de l'unité administrative du Comité d'Entreprise prévu à l'ordre du jour de la réunion plénière du dit comité se tenant aujourd'hui.

Nous ne sommes pas sans savoir que cette mise à l'ordre du jour de ce projet fait suite à un vote, lors du séminaire du comité qui s'est tenu du 4 au 6 octobre dernier, où une majorité de membres élu-e-s titulaires et suppléants a voté à bulletin secret (8 pour et 2 contre) pour la suppression du poste de l'actuelle salariée du Comité, et donc par conséquence son licenciement économique.

Or nous pouvons nous poser des questions sur l'opportunité d'un tel projet qui n'est nullement justifié économiquement au vu des comptes du Comité, ni politiquement au vu du renouvellement prochain de l'ensemble des mandats de représentants du personnel et notamment avec la fusion de toutes les anciennes instances représentatives en une seule Instance (le Comité Social et Économique). Une situation qui va engendrer une réduction drastique des moyens tant humains (moins d'élu-e-s au global) qu'en temps disponible (moins d'heures de délégation au global) pour aller à la rencontre des salarié-e-s.

Dans ce contexte, la suppression de l'unité administrative envisagée est, à notre avis, un non-sens. Alors même que les nouveaux élu-e-s devront s'acquitter un nombre plus important de tâches, dans un FUJITSU en perpétuelle restructuration, il ne nous semble pas très judicieux de « gâcher » de précieuses heures de délégation à gérer des œuvres sociales alors que la salariée en poste pourrait le faire.

Ou sinon cette suppression de poste cache, en fait, une externalisation de la gestion des œuvres sociales du Comité, seule à même de permettre aux élu-e-s de pouvoir mener leur mandat sans perdre un temps précieux. Mais nous ne pouvons pas imaginer que des élu-e-s qui ont combattu tant de fois par le passé les projets d'externalisation présentés par FUJITSU, s'abaisse à faire de même.

Voilà pourquoi notre organisation appelle l'ensemble des élu-e-s titulaires à reconsidérer ce projet et à voter contre la suppression du poste de l'unité administrative.

Nous espérons que par votre vote vous ferez mentir Maître Tiennot Grumbach, avocat du Comité d'Entreprise pendant des années, quand il affirmait : « Il n'y a pas pire employeur qu'un syndicaliste ! »